

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON**

Envoyé en préfecture le 20/08/2025

Reçu en préfecture le 20/08/2025

Publié le

ID : 084-218401024-20250818-2025_D_79-DE

Berger Levallois

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	10

Séance du 18 AOUT 2025

Date de la convocation
12/08/2025

L'an deux mil vingt-cinq et le dix-huit août à 18h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Gisèle BONNELLY, Maire.

Date d'affichage
12/08/2025

Présents : Mme BONNELLY, M. DEBROAS, M. BORDE, Mme BERNARD, Mme MALIVEL, Mme THIERRY, M. CHOMETTE, M. CHEMIN,

Objet de la délibération

Approbation choix de l'entreprise SAS CAME pour le changement du mécanisme des barrières des parkings

N°79/25

Absents excusés : M. DEVAUX pouvoir à M. CHEMIN, Mme BRAZARD pouvoir à Mme BONNELLY, M. JEAN, Mme BELLANDE, M. TRIBOLLET
 Absents : M. BERGERON, Mme GRAS

Madame le Maire explique qu'une consultation a été réalisée pour le changement du mécanisme des barrières des parkings. Les offres ont été déposées sur la plateforme des marchés le 24 juillet 2025.

Le cabinet TRAMOY a effectué l'analyse. Il a présenté son rapport le 04 août 2025 en Mairie.

Quatre entreprises ont répondu :

Entreprises	Montant HT
SCHEIDT & BACHMANN	270 000.00 €
OSP HOLDONG	264 857.00 €
SAS CAME	198 840.00 €
SKIDATA	308 699.00 €

Madame le Maire propose de retenir l'entreprise SAS CAME pour un montant de : 198 840.00 €HT. Les travaux commenceront après le 11 novembre 2025.

Le Conseil Municipal,
 Où l'exposé de Madame le Maire,
 Et après en avoir délibéré,

-APPROUVE à L'UNANIMITE le choix de l'entreprise SAS CAME pour la somme de 198 840, 00 € HT

-DONNE pouvoir à l'unanimité à Madame le Maire pour signer toutes les pièces de ce marché

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
 Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY



Secrétaire de séance

Gérard DEBROAS